

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL  
Séance publique du 28 mars 2022

Convocation adressée le 22 mars 2022  
Compte rendu affiché le 5 avril 2022  
Nombre de membres du comité syndical en exercice : 12  
Nombre de membres du comité syndical présents ou représentés : 10

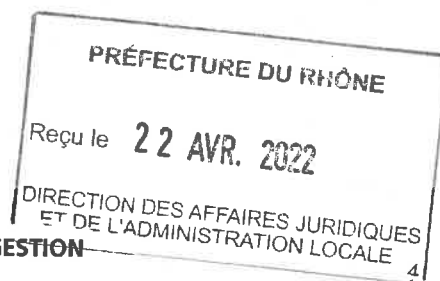
*L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit du mois de mars, à 16h, le comité syndical du syndicat mixte de gestion du conservatoire à rayonnement régional de Lyon, dûment convoqué le 22 mars 2022 par Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, présidente, s'est réuni salle Berlioz au conservatoire, 4 montée Cardinal Decourtray à Lyon, sous la présidence de Madame Nathalie PERRIN-GILBERT, et a été diffusé en direct sur la chaîne Youtube du conservatoire.*

**Présent(e)s :** Nathalie PERRIN-GILBERT, Richard MARION, Stéphanie LEGER, Patrick ODIARD, Corinne SUBAI, Luc SEGUIN,

**Absent(es) excusé(es) :** Nadine GEORGEL, Laurence CROIZIER, Samira BACHA-HIMEUR, Tristan DEBRAY, Cédric VAN STYVENDAEL, Yves BEN ITAH

**Procuration :** Nadine GEORGEL à Nathalie PERRIN-GILBERT  
Laurence CROIZIER à Luc SEGUIN  
Tristan DEBRAY à Nathalie PERRIN-GILBERT  
Cédric VAN STYVENDAEL à Richard MARION

**Secrétaire :** Stéphanie LEGER



**EXERCICE 2021 – COMPTE DE GESTION**

**Rapporteuse :** Nathalie PERRIN-GILBERT

Le rapporteur soumet à l'approbation du comité syndical le compte de gestion de l'exercice 2021 présenté par Monsieur Michel Cipièrre, Receveur des finances de Lyon-Municipale et Métropole de Lyon.

Considérant que Monsieur le Receveur des Finances a repris dans ses écritures le montant de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés, et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Le comité syndical,


Vu le code général des collectivités territoriales,  
Vu l'instruction comptable et budgétaire M14,  
Vu le compte administratif 2021 du syndicat mixte de gestion du conservatoire de Lyon,

A l'unanimité,

✓ déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2021 visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part, et que ses résultats sont conformes à ceux du compte administratif 2021.

POUR EXTRAIT CONFORME AU REGISTRE DES DELIBERATIONS

La Présidente,

  
Nathalie PERRIN-GILBERT